

sujets brûlants



DÉFI Québec

Défi Québec a été mise sur pied pour donner des informations sur des sujets qui intéressent les Québécois pendant cette période menant au référendum organisé par le gouvernement sur la souveraineté du Québec. Le gouvernement du Québec présente lui aussi des informations sur les questions économiques et sociales. Une majorité de spécialistes de chacun des domaines est en désaccord avec une partie ou la totalité des explications données par le gouvernement du Québec. Cette section vous permet d'entendre des faits sur divers sujets importants. Nous croyons que les informations fournies ici sont équilibrées, justes et très pertinentes dans le cadre de ce débat. L'objectif est d'approfondir le débat de sorte que tous les Québécois puissent exercer leur droit de choisir leur avenir en disposant des informations les plus complètes possible.

La séparation du Québec : pourquoi?

L'une des principales raisons pour lesquelles le Canada a été créé comme un État fédéral était de donner au Québec la possibilité de diriger lui-même ses affaires. Nous, au Québec, nous avons notre propre régime de pensions, nous avons notre système de perception des impôts, nous avons autorité en matière d'immigration, nous possédons notre propre Code civil et nous sommes présents sur la scène internationale grâce à nos délégations dans d'autres pays.

Nous profitons également d'avantages comme le régime de retraite national, les paiements de péréquation, l'assurance-chômage, les subsides aux agriculteurs, la défense nationale et les programmes d'exploration spatiale.

La souplesse du système fédéral permet à 29 millions de Canadiens - dont 7 millions de Québécois - d'être une entité commune, plus forte et dotée de plus d'influence sur la scène internationale.

Les souverainistes du Québec aiment parler de récupérer l'argent des impôts envoyé à Ottawa et dire que cela entraînerait de grosses économies. Cependant, ils ignorent ainsi le fait qu'Ottawa dépense actuellement au Québec les impôts que les Québécois lui paient.

En fait, non seulement Ottawa dépense chez nous tout l'argent de nos impôts, mais il y dépense aussi une partie de l'argent des impôts payé par d'autres Canadiens. Au cours des dernières décennies, de nombreuses études ont systématiquement révélé que grâce aux paiements de péréquation (la redistribution par Ottawa de l'argent des impôts) le Québec reçoit du fédéral plus d'argent qu'il n'a versé en impôts. Le Québec est la province qui reçoit la plus grande part de paiements de péréquation.

Dans le cadre du fédéralisme canadien, notre capacité en tant que Québécois de superviser l'administration du Québec tout en tirant profit de l'appartenance au Canada n'a pas d'équivalent ailleurs dans le monde.

C'est là une association qu'il vaut la peine de conserver.

Les difficultés inhérentes au projet de séparation du Québec

Il existe de nombreuses associations économiques et politiques dont le Québec tire actuellement avantage, ce qui serait loin d'être assuré si le Canada devait se diviser.

En tant que partie du Canada, nous sommes membres de l'Organisation mondiale du commerce (anciennement le GATT). Nous sommes signataires de l'Accord de libre-échange. Nous sommes signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain. Nous sommes signataires du Pacte de l'automobile. Personne - aucun expert - n'a déclaré que le Québec continuerait à profiter de ces avantages s'il se séparait du Canada.

De plus, en tant qu'État séparé, comment pourrait-il être moins coûteux pour le Québec d'avoir sa propre armée, ses propres douanes, ses propres ambassades? Il faudra payer tout cela, sans parler de programmes comme l'assurance-chômage, le régime de pensions du Canada, les allocations familiales et les subsides aux agriculteurs.

En fait, dans un Québec séparé, l'État sera obligé de dédoubler des services existants. Dans quel but? Et avons-nous les moyens de nous le permettre?

Il ne fait pas de doute que les principaux défis qui se posent aujourd'hui à la société québécoise - un taux de décrochage de 38 % au secondaire, la fermeture forcée d'hôpitaux, le taux de chômage élevé - n'ont rien à voir avec les idéaux séparatistes. La plupart des Québécois croient que c'est plutôt sur ces problèmes que nous devons concentrer notre attention.

Le gouvernement prétend que la séparation est un projet «normal» et «moderne» pour le Québec. Dans les faits, rien n'est plus loin de la réalité. Briser une démocratie moderne et fonctionnelle n'est en aucun cas une solution normale ou moderne.

Le Québec après le oui

Que se produira-t-il si les Québécois votent pour la séparation? À quoi devons-nous nous attendre?

Les économistes, les sociologues et les politicologues conviennent généralement qu'il y aura des répercussions directes et négatives sur la vie des Québécois. Un pays qui est l'une des plus vieilles démocraties du monde ne peut pas être défait facilement et pacifiquement en un tournemain. Il y a de nombreuses implications à court et à long terme.

Premièrement, les économistes prédisent que le bouleversement causé par le changement de la carte sociale, économique et politique ferait diminuer notre niveau de vie. Cela signifie que nous pourrions nous attendre à gagner moins, à acheter moins, à avoir moins d'emplois et à recevoir moins de services de l'État. Les estimations de l'ampleur et de la durée de cette diminution de notre niveau de vie varient de quelques années à plusieurs décennies. Et même le Parti Québécois reconnaît que cet effet est possible.

Deuxièmement, les relations commerciales du Québec avec les autres parties du Canada sont plus importantes que nous ne le pensons, dans notre vie quotidienne. Une étude menée en mai par la Chambre de commerce du Québec a révélé que 470 000 emplois du Québec sont reliés aux exportations vers les autres provinces. Le Québec vend autant à l'Ontario qu'à la totalité des États-Unis et également plus que la Colombie-Britannique vend dans toute l'Asie. Ces relations commerciales ne pourraient tout simplement pas être les mêmes si nous ne faisons plus partie de la fédération canadienne.

Troisièmement, il n'existe actuellement aucun système prévoyant la séparation du Québec. Il n'existe pas de mécanisme pour assurer la coopération et la participation du reste du Canada à une union économique et politique avec un Québec séparé. Que pourra négocier le Québec après la séparation? L'incertitude causée par ce problème ne peut qu'aggraver les deux autres difficultés évoquées précédemment.

La monnaie canadienne

Rien ne peut empêcher le Québec d'utiliser le dollar canadien tant et aussi longtemps que nous ne décidons pas de contrôler notre politique monétaire. Le Québec peut se joindre à la courte liste des pays, comme le Panama, le Liechtenstein, Cuba et le Libéria, qui utilisent la monnaie d'un autre pays.

La raison pour laquelle si peu de pays utilisent une devise étrangère est simple : ils n'ont pas le contrôle sur la monnaie. La politique monétaire du Québec serait établie par la Banque du Canada, ce qui veut dire qu'après la séparation, elle serait contrôlée par une puissance étrangère. Le Québec perdrait toute son influence.

Le gouvernement du Québec dit que nous avons des dollars canadiens dans nos porte-monnaie et dans nos comptes en banque, de sorte que personne ne pourrait nous empêcher de les utiliser. Cependant, ces banques ont des chartes canadiennes et la monnaie est imprimée à Winnipeg.

Il est improbable que le Québec puisse fonctionner sous peu avec sa propre devise. Même la ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, Louise Beaudoin, a concédé que le Québec aurait sa propre devise d'ici cinq, dix ou quinze ans.

Lorsque la Tchécoslovaquie s'est séparée en deux pays, il y a quelques années, le projet de maintenir une devise commune n'a duré que quelques semaines. Lorsque la

Slovaquie s'est finalement dotée de sa propre devise, ses citoyens ont assisté à une dévaluation massive de leurs éléments d'actif.

Le passeport canadien et le passeport québécois

Si le Québec se sépare, pouvons-nous conserver le passeport canadien?

La décision revient au Canada, pas au Québec.

La citoyenneté canadienne est actuellement très protégée - si le Canada ne pouvait pas contrôler qui peut l'obtenir et qui ne le peut pas, il ne l'offrirait pas. La situation est identique dans le monde entier.

En fait, le Québec n'aurait plus le contrôle sur la citoyenneté canadienne. Les personnes immigrant au Québec ou celles qui ne sont pas encore citoyennes canadiennes ne pourraient pas se voir offrir la citoyenneté canadienne par le Québec.

La politique de l'emploi

De quels outils manquerons-nous au Québec pour améliorer notre situation en matière d'emplois? Comment le gouvernement d'un Québec séparé pourrait-il faire meilleure figure qu'Ottawa, et pourquoi? Québec a déjà un important contrôle réglementaire sur les entreprises, sur ses ressources naturelles et sur de nombreux programmes économiques.

À la Commission nationale sur l'avenir du Québec, on a entendu encore et encore que les Québécois se préoccupaient principalement de l'emploi et de questions connexes plutôt que d'objectifs très politiques comme la séparation.

De nombreuses personnes prétendent que le plus grand obstacle à la croissance du taux d'emploi au Québec est l'incertitude liée au débat politique sur l'avenir du Québec. Un ancien cadre supérieur de la Caisse de dépôt et placement, Pierre Arbour, a évalué que le départ de nombreux Québécois à l'époque du dernier référendum nous a coûté environ 1 milliard de dollars par année en impôts perdus. Ce sont là des investissements et des capitaux qui auraient pu nous aider à relancer l'économie et à

créer des emplois.

Le principal outil dont disposerait le gouvernement d'un Québec séparé pour améliorer la situation serait d'augmenter la taxation.

Les pensions de retraite

Après la séparation, est-ce que c'est le gouvernement du Québec qui me versera ma pension de retraite qui est actuellement payée par le Canada?

Le Parti Québécois nous assure que oui, mais le gouvernement du Québec paie déjà les pensions du Québec. Nous devons nous demander comment il réussirait. Jusqu'à quel point peut-il s'engager à payer deux pensions alors qu'il en paie déjà une?

Néanmoins, le paiement des pensions du Canada est l'un des nombreux aspects que le Québec envisage de faire à même les fonds récupérés d'Ottawa. Comme le Québec réalise actuellement un bénéfice net du fait de son appartenance au système fédéral canadien, comment ces coûts seraient-ils recouvrés? Le Québec doit déjà payer presque 1 point de plus sur les marchés d'obligations à long terme pour emprunter de l'argent. Est-ce que cela ne coûterait pas plus cher dans un Québec indépendant? Les pensions seraient-elles payées en dollars canadiens ou québécois?

Les services de santé

La séparation jouera-t-elle un rôle sur l'accessibilité et la qualité des services sociaux?

Le Québec est déjà obligé de réduire les coûts des soins de santé et de fermer des institutions. Ces réductions sont de beaucoup supérieures aux compressions du fédéral dans les dépenses pour les soins de santé.

Même si le gouvernement fédéral réduit ses transferts en matière de santé au Québec, nous obtenons notre juste part du budget de la santé. En fait, étant donné la péréquation, ce n'est pas la totalité des coûts des soins de santé encourus par les Québécois qui est payée par le Québec. Une partie est payée par d'autres Canadiens.

La Loi canadienne sur la santé exige des normes nationales dans les soins de santé

dispensés au pays. Ces normes nationales servent à garantir l'accès aux soins de santé et des soins de santé publics gratuits pour les Canadiens de l'Atlantique au Pacifique. Ces normes ne causent aucun problème aux Québécois.

Réponses à vos questions

Voici de brèves réponses aux questions posées le plus fréquemment.

L'utilisation du dollar canadien entraînera-t-elle des coûts?

Il n'existe aucune garantie à l'effet que le Québec utilisera le dollar canadien. En fait, il est plutôt improbable que le Québec souhaite utiliser le dollar canadien pendant une longue période. Toute nouvelle devise serait liée au dollar canadien, mais à un cours moins élevé.

Je travaille actuellement pour la fonction publique fédérale. Est-ce qu'il me sera possible de trouver un emploi au sein de la fonction publique québécoise?

On compte 53 053 fonctionnaires fédéraux vivant au Québec. Il y a déjà 62 300 personnes directement employées par le gouvernement provincial. L'embauche des fonctionnaires fédéraux résidant au Québec ajouterait à elle seule 2 milliards 45 millions 227 mille 671 dollars au budget annuel du Québec. Et le Québec se retrouverait avec une fonction publique de 115 353 personnes.

Pouvons-nous nous attendre à ce que beaucoup de citoyens quittent la province si nous choisissons de nous séparer?

Le seul précédent dont nous disposons pour évaluer ce phénomène est la période antérieure au référendum de 1980, lorsque près de 200 000 personnes ont quitté la province à cause de la seule menace de la séparation. Ces gens ont emporté avec eux leurs talents, leurs investissements et leur actif. Combien quitteront s'ils craignent de perdre leur pension de retraite, le dollar canadien ou le passeport canadien?

Qu'est-ce que la séparation signifierait pour notre industrie de l'agriculture?

Dans le cadre du système canadien de gestion de l'approvisionnement pour les produits laitiers, la volaille et les oeufs, le Québec dispose de quotas allant du quart à la moitié de la production canadienne. Les producteurs québécois profitent de cette

part de marché captif. Nous recevons également des subsides fédéraux importants pour la production industrielle du lait.

Il n'existe pas d'ententes sur la gestion des approvisionnements entre des pays séparés.

La gestion des approvisionnements disparaîtrait si le Québec se séparait, tout comme les quotas de marchés garantis. Les répercussions seraient graves pour l'industrie agricole du Québec.

Le Québec pourrait-il récupérer le Labrador?

La question de la frontière du Labrador a été étudiée en profondeur par la Commission Dorion, qui a recommandé que le gouvernement du Québec ne conteste pas cette frontière.

Qu'arrivera-t-il des droits des anglophones? Les écoles anglaises vont-elles fermer?

La majeure partie du soutien actuellement fourni aux anglophones du Québec provient d'ententes avec le gouvernement fédéral. L'enseignement en anglais et l'enseignement en français dans toutes les autres régions du Canada sont garantis par la constitution canadienne. Est-ce que le gouvernement d'un Québec séparé inclurait ces garanties dans une nouvelle constitution? Les restrictions à l'accès à l'école anglaise imposées par la loi québécoise ont déjà causé la fermeture d'une école anglaise sur trois au Québec, au cours des deux dernières décennies.

Aurons-nous toujours les services offerts par le gouvernement fédéral, comme les pensions des vétérans ou les allocations familiales?

Il semble bien que le gouvernement fédéral du Canada n'offrira plus ces services au Québec, parce qu'il n'aura plus juridiction au Québec.

Le gouvernement du Québec devra donc voir s'il peut et s'il veut couvrir les obligations en vertu de ces programmes.

Est-ce que je devrai toujours remplir deux déclarations de revenus?

Une seule - avec au moins le double des impôts.

Les lois sur l'immigration seront-elles les mêmes?

Le Québec contrôle déjà l'immigration dans la province. Mais il ne sera plus en mesure d'offrir l'immigration au Canada ou la citoyenneté canadienne.

Je suis résident permanent. Est-ce que j'aurai le droit d'obtenir un passeport québécois?

Si le Québec fait le choix de devenir un État souverain, cet État déciderait qui recevrait un passeport. Cependant, le nouveau gouvernement du Québec ne sera plus en mesure de vous offrir un passeport canadien - seul le Canada peut le faire.